



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM

- 67370 -

Procès-verbal du 05 septembre 2022 à 19h30

Ordre du jour et liste des délibérations adoptées :

| Point à l'ordre du jour | Délibération N° | Matière de l'acte | Titre | Vote |
|--------------------------------|------------------------|--------------------------|---|---|
| Point N°4 | N°21/2022 | Finances | Décision modificative N°01/2022 | Votants : 15 POUR : 15 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0 |
| Point N°5 | N°22/2022 | Finances | Modification du taux d'exonération de la TF sur les logements neufs | Votants : 15 POUR : 14 , ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 1 (Benoît Haettinger) |

Procès-verbal du 05 septembre 2022 à 19h30

Sous la présidence du Maire, Gaston Burger

Secrétaire de séance : Christian Biller, conseiller municipal délégué et Virginie ADLOFF, attachée territoriale

Membres présents : 14

Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Christian Biller, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Dominique Reinbolt, Audrey Bauer, Fabrice Lutz, Fabienne Breyel, Laetitia Johner, Gisèle Berbach et Geneviève Botzong.

Absents avec procuration : 1 Brice Schobel à Christian Biller

Absents : 0

Nombre de votants : 15

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 4 juillet 2022

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Rentrée scolaire

En maternelle, le bilan de l'équipe pédagogique est très positif. L'accueil échelonné des petits s'est bien déroulé et les MS et GS étaient contents de retrouver leur école. Tous les élèves inscrits étaient présents. L'absence de contraintes sanitaires particulières a permis une rentrée sereine en présence des parents.

Deux élèves à besoin particulier sont accompagnés chacun par une AESH individuelle.

Les effectifs à la rentrée sont :

- PS: 21 présents

- MS: 20 présents

- GS: 22 présents

soit un total de 63 élèves.

A l'école élémentaire, le bilan de la rentrée est tout aussi positif.

Les effectifs à la rentrée sont :

- CP: 23

- CE1: 25

- CE2: 22

- CM1: 24

- CM2: 18

soit un effectif total de 112 élèves (dont 1 élève absent).

Le groupe scolaire compte donc 175 élèves, ce qui est quasiment conforme aux prévisions annoncées auprès de l'académie fin juin dernier, afin d'éviter une fermeture de classe.

3. Recensement de la population 2023

Trois agents recenseurs ont été trouvés, il s'agira de M. Roland Legardinier, Mme Marie-Christine David et Mme Dominique Arveiler.

Pour rappel, le coordonnateur principal sera Brice Schobel et la coordonnatrice adjointe Virginie Adloff.

La campagne débutera officiellement du 19 janvier et finira le 18 février 2023.

Une information sera faite via le site de la commune et Citykomi pour informer la population.

4. Finances : décision modificative N°01/2022

Le maire explique que les factures de maîtrise d'œuvre ont été payées aux comptes 2031 et 2033. Suivant les explications de M. Bardon, conseiller des finances auprès des communes, il convient, maintenant que les travaux ont démarré, de basculer ces dépenses au chapitre 23.

Il précise également qu'en fin de travaux l'ensemble des montants dépensés pour les travaux seront comptabilisés du chapitre 23 au chapitre 21, mais là il s'agira d'écritures internes et non comptables.

Le conseil municipal,
Après débat et délibération décide d'adopter les décisions modificatives ci-dessous :

| INVESTISSEMENT | | | | | |
|----------------|--------------|------------------|----------|-----------------|------------------|
| DÉPENSES | | | RECETTES | | |
| CHAPITRE | | MONTANT | CHAPITRE | COMPTE | MONTANT |
| 041 | 2312 | 16 136,00 | 041 | 2031 | 15 694,00 |
| | | | | 2033 | 442,00 |
| | TOTAL | 16 136,00 | | TOTAL | 16 136,00 |
| | | | | CONTROLE | 0,00 |

Délibération N°21/2022

Votants : 15

POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

5. Modification du taux d'exonération de la TF sur les logements neufs

Le maire explique que la commune connaît ces 2 dernières années un essor urbanistique important avec l'apport de 16% de nouveaux logements initiés par des opérations immobilières privées. Ce nouvel apport de population dans un délai rapproché nécessite de revoir certains aménagements de la voirie afin de faire face à l'accroissement de la circulation.

Il rappelle également que les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettent au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

La limitation porte sur soit 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la base imposable

L'ensemble de ces dispositions a été expliqué en détail au conseil municipal par M. Bardon, conseiller aux décideurs locaux du trésor public, lors d'une réunion de la commission des finances, courant du mois de juillet 2022. Cette réunion a permis aux conseillers municipaux présents d'avoir toutes les informations nécessaires et de poser toutes leurs questions.

Le conseil municipal, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à **40 %** de la base imposable pour tous les immeubles à usage d'habitation.

Il charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

Délibération N°22/2022

Votants : 15

POUR : 14, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 1 (Benoît Haettinger)

6. Préparation de la journée « Action Citoyenne de Dingsheim »

Plusieurs ateliers seront proposés aux habitants samedi 10 septembre. Le rendez-vous est fixé à 9h à la salle La Grange.

| Ateliers | Thème | Responsable(s) | Nb personnes |
|-----------|--|-----------------------------|--------------|
| Atelier 1 | Décorations de Noël | Andrée, Fabienne, Geneviève | 5 |
| Atelier 2 | Repeindre table de la Grange et décoration de nichoirs | Christian | 4 |
| Atelier 3 | Galets peints / déco Halloween (localisation Grange) | Laetitia | 5/6 enfants |
| Atelier 4 | Osterputz de septembre (sur zone délimitée) | Audrey, CMDJ | illimité |
| Atelier 5 | Taille de haies, arrachage lierre et désherbage + remblai (cimetière) | Marcel | 4 |
| Atelier 6 | Pose d'un cheminement en dalles devant le DOJO | Joseph, Dominique R. | 6 |
| Atelier 7 | Dépose grillage et poteaux terrain au terrain d'agrément + arrachage résidus balsamine | Fabrice, Gisèle et Benoît | 6 |

7. Rapport Eau/Assainissement/Grand cycle de l'eau

L'adjoint au maire Marcel Fritsch rend compte de façon détaillée et précise des différents éléments techniques et financiers présents dans les rapports 2021 émis par le SDEA :

Les principaux éléments du rapport eau potable (périmètre de 31 communes) :

- ✂ 12 944 foyers abonnés
- ✂ 1 832 371 m³ consommés
- ✂ Consommation de 53m³ en moyenne/an/habitant et 142m³ en moyenne/abonné
- ✂ Taux de conformité microbiologique 100 %
- ✂ Nombre de prélèvements analyses microbiologiques 122
- ✂ Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes 0
- ✂ Taux de conformité physico-chimique 100 %
- ✂ Prix : part fixe sur le secteur de la Souffel : 48€ HT
- ✂ Prix : part variable : 1,10€ HT/m³
- ✂ Prix du service eau potable, redevance Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,02 € TTC/m³

Le programme de rénovation des ouvrages du périmètre se poursuit avec le lancement en 2019 des consultations d'entreprises pour la rénovation complète du réservoir de Gougenheim et la rénovation intérieure du réservoir de Truchtersheim en vue de travaux à démarrer en 2020. En complément aux travaux de restructuration de la production de Cosswiller, des cuves anti-bélier vont être installées sur les puits n°2 et n°3 afin de mieux protéger le réseau du secteur des variations de pression.

Les principaux éléments du rapport assainissement sur le périmètre Centre Nord :

- ✂ 8 500 foyers abonnés
- ✂ 23 656 habitants desservis
- ✂ 146m³ assainis/abonné/an
- ✂ 5 700 bouches d'égout (contrôlées 2x/an)
- ✂ 189 kms de réseaux
- ✂ 21 stations de pompage
- ✂ Prix : part fixe : 65€ HT/an
- ✂ Prix : part variable : 1,10€ HT/m³
- ✂ Redevance assainissement du périmètre : 1,667 € HT par m³ pour 120 m³
- ✂ Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau + TVA: 2,09€ TTC/m³

Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

En 2021, plusieurs opérations de renforcement de réseau ont été réalisées (rue de Berlin et Brasilia).

En complément, Marcel Fritsch présente également les conclusions 2021 concernant les éléments relatifs aux grands cycles de l'eau (gestion des cours d'eau, des coulées d'eau boueuses et renaturation des cours d'eau) :

- ↵ Le bassin de la Souffel affiche un mauvais état écologique du fait d'excès en nutriments, d'un déficit d'oxygénation des eaux, et d'une artificialisation importante des milieux aquatiques incompatibles avec le maintien des peuplements aquatiques (invertébrés et poissons). Des polluants toxiques sont aussi présents dans le bassin et contribuent à limiter l'expression des indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques.
- ↵ Les investissements en 2021 ont concerné principalement la protection contre les coulées de boues à Pfettisheim et à Kuttolsheim. Ils se prolongeront ses prochaines années afin de pouvoir protéger la population et les zones urbaines contre les phénomènes de coulées de boues et d'inondation.
- ↵ un programme ambitieux de renaturation des cours verra ses premières réalisations en 2020.

Gestion des cours d'eau ;

- ↵ > 18 sollicitations ponctuelles hors programmation
- ↵ > 44 500 ml de cours d'eau expertisés/visités
- ↵ > 15 000 ml de cours restaurés en ripisylve

Gestion des coulées d'eau boueuses 2021 ;

- ↵ > 2 900 ml d'aménagements d'hydraulique douce créés
- ↵ > 1 300 ml de bandes enherbées semées
- ↵ > 1 400 ml de fascines vivantes créées (haies et miscanthus)
- ↵ > 378 ml d'aménagement d'hydraulique douce entretenus
- ↵ > 3 ouvrages ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité
- ↵ > 41 exploitants agricoles bénéficiant d'une indemnité

Cette compétence déléguée par la Cocoko au SDEA est financée par la taxe GEMAPI présente sur la TFB et TFNB.

La contribution moyenne GCE par habitant : 12,22 € par habitant

L'ensemble des éléments présentés sont consultables auprès du SDEA.

8. Echanges sur les possibles pistes d'économie d'énergie

Actuellement tous les luminaires à led qui ont été changés depuis ces dernières années sont équipés d'un système progressif de diminution de la luminosité qui correspond à une coupure totale des lampadaires entre 23h à 5h du matin.

Un essai d'extinction d'un lampadaire sur 2 sera testé dans le lotissement les 3 Plateaux. Un nouveau de programme de remplacement des luminaires équipés de lampes à décharges sera initié en 2023. Les subventions seront demandées dès cette année.

Le maire présente les tableaux publics disponibles sur le site internet du RTE indiquant les consommations et la production d'électricité en France.

L'opportunité d'un programme des travaux d'isolation des logements communaux du presbytère sera étudiée avant la fin de l'année

9. Compte rendu du SIVOM

4 thèmes sont présentés pour information du conseil

- ↵ des pistes de réflexion sont en cours sur les besoins en eau ainsi que sur le fleurissement des communes avec pour objectif une gestion plus rigoureuse et une recherche d'économies.
- ↵ le budget pour 2022 se trouve aussi confronté à l'évolution des événements géopolitiques du début d'année qui ont générés des hausses importantes des matières premières énergétiques mais aussi des prix des produits de l'industrie.

En outre ces phénomènes se sont accompagnés d'une remontée de l'inflation qui a entraîné une révision indiciaire de l'ensemble des traitements des agents de la fonction publique. Enfin une prévision budgétaire s'avère également nécessaire pour faire face au remplacement de la secrétaire du Sivom lors de son départ en congés de maternité (mi-novembre 2022 à fin juin 2023). Tous ces événements conduisent à envisager une hausse d'environ 40 000 € du budget du Sivom

- ↪ ressources humaines : une réflexion va être lancée pour une réorganisation d'optimisation des équipes via la commission RH du Sivom (début octobre)
- ↪ maison de santé : la réflexion se poursuit chez les investisseurs (professions médicales) en lien avec leurs conseils pour finaliser leurs choix.
- ↪ CLSH (périscolaire) : démarrage des travaux espéré au plus tard courant de l'été 2023, avec des travaux sur 1 an et en cible l'accueil de 120 enfants à la rentrée scolaire de 2024

10. Compte rendu des commissions :

a. **Communication**

Animation Halloween

b. **Cadre de vie, solidarité**

- Reprise des décorations de Noël, tous les mercredis à partir de 17h30
- 25/08 rendu hommage aux Malgrè-Nous au monument aux morts
- Déplacés ukrainiens, départ de 2 familles
- Foulées Roses à Fessenheim le 08/10/2022 à 17h, inscription de l'ensemble du conseil municipal
- Repas des aînés : 10 décembre 2022
- atelier à tout âge à partir du 3/11 gestion du stress et développement personnel pour les personnes à partir de 55 ans

c. **Urbanisme et économie**

- Le nouveau PLUi est effectif à compter du 1^{er} juillet 2022, avec une attention particulière pour le lotissement Le Corbusier qui est classé « patrimoine remarquable »

d. **Voirie**

- Eau/assainissement terminé, ES fini cette semaine, pour la voirie, la rue de Brasilia est bien avancée, et la rue de Berlin sera commencé prochainement

e. **Citoyenneté, jeunesse et environnement**

- Réunion de lancement du parc d'agrément. Les travaux vont démarrer fin septembre. Le géomètre sera mandaté d'ici fin du mois.

11. Divers

a. **Agenda**

- 10/09/2022 : forum des associations
- prochains conseils municipaux fixés les 3/10/2022, 07/11/2022 et 12/12/2022

Séance close à 22h20